

08.12.2009 – 17:22 Uhr

Fibres optiques: l'Union des villes suisses exige une meilleure coordination

Berne (ots) -

L'Union des villes suisses exige une meilleure coordination lors de la construction des réseaux à fibres optiques et des conditions cadres permettant une véritable concurrence dans les services liés à ce nouveau marché. Ce sont les principales revendications soumises à Carsten Schlöter, le CEO de Swisscom, lors d'une rencontre commune.

Dans de nombreuses villes suisses, une course contre la montre a été lancée pour la construction de réseaux à fibres optiques entre les services industriels municipaux et Swisscom, en dépit du fait que les acteurs concernés se sont entendus début octobre 2009, lors d'une table ronde, pour coordonner les travaux. L'Union des villes suisses a tenu à informer Carsten Schlöter, CEO de Swisscom, de la position des villes concernant la construction de réseaux à fibres optiques. Elle était représentée par une délégation menée par son président Marcel Guignard.

Avantageux et écologique

De nombreuses villes suisses ont décidé d'investir dans les réseaux à fibres optiques - au total près d'un milliard de francs ces prochaines années. Une telle infrastructure représente un avantage compétitif pour les villes, tout en rendant des synergies possibles lorsque le réseau à fibres optiques est combiné avec celui de distribution électrique.

Mais il est central pour les villes que les nouvelles infrastructures soient construites de façon avantageuse et écologique. En conséquence, il faut éviter les réseaux construits en parallèle et coordonner les travaux. Les villes proposent, que les services municipaux concernés et Swisscom s'engagent à un moratoire volontaire pendant les négociations jusqu'à ce que un accord soit trouvé en vue d'une coordination.

Modèles à fibres multiples, concurrence et transparence

Les villes soutiennent le modèle à plusieurs fibres. En vue d'un partage équilibré des risques, elles demandent que les taxes d'utilisation du réseau et les taxes d'entretien soient fixées en fonction des parts de marché respectives.

En s'engageant en faveur de la fibre optique, les villes et les communes visent à ce que la population puisse disposer d'une vaste palette de services de communication à large bande. Une offre suffisante n'est possible que si la concurrence entre opérateurs est vivante. Celle-ci est, à son tour, conditionnée par un accès simple et sans discrimination au réseau.

Enfin, l'Union des villes suisses demande plus de transparence dans les négociations en cours. Dans ce sens, elle exprime les plus grandes réserves concernant les clauses de confidentialité exigées jusqu'ici dans de nombreux accords et déclarations d'intention.

Contact:

Marcel Guignard
maire d'Aarau, président de l'Union des villes suisses (UVS)
Tél.: +41/62/836'05'01

Fredy Brunner
conseiller municipal de Saint-Gall, président du groupe de travail
«fibre optique» de l'UVS
Tél.: +41/71/224'55'10

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100595100> abgerufen werden.